

*Article 31 du Règlement*

Toronto qu'il visitait. J'ai lu la sincérité dans son regard. J'ai saisi l'honnêteté de ses propos. J'ai vu l'intégrité inscrite dans son visage.

Quand il est devenu notre chef, il nous a promis un parti ouvert et accessible. Il a opté pour l'inclusion au lieu de l'exclusion. Je rends hommage et j'exprime ma gratitude à l'homme qui m'a amené au Parlement du Canada.

Le Parti libéral se trouve aujourd'hui à un carrefour, non pas à un point d'arrivée, mais à un point de départ. En préparant la voie pour l'avenir de notre parti et de notre pays, M. Turner, nous porterons le flambeau et nous lutterons avec autant d'intensité, de ténacité, de vigueur et de persévérance que vous avez affirmé comme chef notre foi en un Canada juste et progressiste.

Merci pour tous vos conseils, et merci d'avoir été mon chef.

\* \* \*

**LE CHÔMAGE****LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA—LES CONSEILS DONNÉS AU GOUVERNEMENT**

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, notre façon d'envisager le chômage au Canada a changé du tout au tout. En 1963, le Conseil économique du Canada était créé pour aider à promouvoir des politiques de plein emploi. Et voilà que ce même organisme conseille maintenant au gouvernement d'adopter des politiques qui se traduisent par un taux de chômage de 7,5 p. 100 à l'échelle du Canada, sauf dans certaines régions où il atteint 15 p. 100.

Comment la présidente du Conseil économique peut-elle expliquer que l'objectif de plein emploi de 3 ou 4 p. 100 n'est qu'un rêve pour ce gouvernement? C'est simple. Elle fixe le taux de plein emploi à 7,5 p. 100. Lorsque le taux de chômage augmente, elle s'empresse de nous rassurer en rajustant à la hausse ce qu'elle considère comme le niveau de plein emploi. Donc, le plein emploi se situe maintenant à 7,5 p. 100. Lorsque le chômage dépassera les 8 p. 100, comme l'annonce le Budget, le niveau de plein emploi emboîtera immédiatement le pas. Entre-temps, étant donné les changements qui doivent être apportés à la Loi sur l'assurance-chômage, on jouera au ping-pong avec les travailleurs, d'un bout à l'autre du pays.

De nombreuses régions du pays essaient toujours de se remettre de la dernière récession. Or, les taux d'intérêt s'approchent des 13 p. 100, et le gouvernement en profite, dirait-on, pour sabrer dans le programme d'assurance-chômage. Nous avons un gouvernement qui a abdiqué ses responsabilités et renoncé à ses engagements vis-à-vis des travailleurs.

**Une voix:** Soixante secondes.

**M. Rodriguez:** Il leur dit que l'injustice c'est la justice, que la passivité, c'est du leadership et que le chômage est le plein... .

**M. le Président:** Je suis désolé, le temps du député est écoulé.

\* \* \*

**LA SANTÉ****LES TRANSFUSIONS DE SANG ADMINISTRÉES AUX VICTIMES D'HÉMOPHILIE—LES PORTEURS D'ANTICORPS VIH**

**M. Stan Wilbee (Delta):** Monsieur le Président, il y a 2 300 hémophiles au Canada. Sur ce nombre, 950 sont maintenant porteurs d'anticorps VIH parce qu'ils ont reçu des transfusions de sang contaminé avant novembre 1985. Ces personnes sont donc les innocentes victimes de deux terribles maladies.

Sur les 950 porteurs d'anticorps VIH, 84 p. 100 ont moins de 40 ans, 50 sont morts et 50 contracteront le SIDA chaque année. Nous demandons au gouvernement de ne pas les classer parmi les victimes de la thalidomide et de la rougeole, mais d'en faire un groupe à part, étant donné que leur maladie est mortelle. C'est pourquoi nous exhortons le gouvernement à répondre sans délai à leurs demandes en les dédommager de la perte de leurs revenus, en les défrayant du coût de leurs traitements médicaux, en veillant à la sécurité financière de leur famille après leur mort et en leur versant de l'argent comptant pour soulager leurs douleurs et leurs souffrances.

\* \* \*

[*Français*]

**LA CONSTITUTION****LA DÉCLARATION D'UN ANCIEN MINISTRE LIBÉRAL**

**Mme Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi):** Monsieur le Président, il y a quelques jours, à Montréal, un membre de l'ancienne garde du parti libéral, M. Marc Lalonde, déclarait, et je cite: «Les supporteurs de l'Accord du lac Meech devraient cesser de gémir et de répéter que l'échec de cet Accord ne serait pas un désastre pour le pays.»

De plus, parlant des citoyens de Hong Kong qui quittent leur ville pour venir s'établir au Canada, il déclare au journal *The Gazette* qu'ils ne vont pas laisser une ville où des troubles sont anticipés pour élire domicile quelque part où il y a plus de troubles encore.

Qu'un ancien ministre du Cabinet Trudeau se prononce contre l'Accord du lac Meech, il n'y a rien de surprenant. Mais que cet homme, Montréalais par surcroît, ose déclarer que sa ville est en proie aux troubles, là, je proteste avec indignation.